

Messe de saint Pie V ou messe de Paul VI ?

Author : spo

Categories : [Informations](#)

Date : 10 mars 2011

J'ai publié hier une video montrant des moments de la messe qui fut célébrée à Thiberville dimanche dernier, à 17h00. La précision horaire est importante, car c'est à cette heure qu'était habituellement célébrée une messe en forme extraordinaire par l'abbé Michel. Plusieurs lecteurs, en s'étonnant de ce qu'ils voyaient par le biais de cette vidéo, ont estimé qu'il s'agissait en fait d'une messe de Paul VI en latin. La couleur liturgique, les lectures, la présence de laïcs à l'ambon, pouvaient le laisser croire. Mais il s'agissait bien de célébrer une messe en forme extraordinaire comme le prouve les paroles du prêtre au début de la messe, lequel lit dans un missel de fidèle et qui n'a pas l'air de très bien comprendre ce qu'il dit.

En l'état actuel des choses, la question dépasse tragiquement le cas de l'abbé Michel, pour lequel je n'ai pas de compétence et qui n'entre pas dans l'objet de ce blog. En revanche, il est clair que la liturgie romaine traditionnelle, que l'on prétend célébrer à 17h00 à Thiberville n'est absolument pas respectée. Je ne connais pas le célébrant et je ne me permettrais pas de le juger. Il se trouve dans une situation fort incommode. Seul l'évêque, maître de la liturgie dans son diocèse, est responsable. Contrairement aux règles édictées par l'autorité romaine, il laisse mélanger les formes, au détriment de la signification spirituelle portée par le rite. Rappelons à ce sujet la lettre *Quattuor abhinc annos* du 3 octobre 1984 de Jean-Paul II, qui sur ce point n'est pas abolie :

Cette célébration devra se faire en suivant le Missel Romain de 1962 et en latin.

On ne devra faire aucun mélange entre les textes et les rites des deux missels.

Sur le [site](#) du Comité de soutien à l'abbé Michel a été publié, par ailleurs, une explication des raisons de ne pas mélanger les deux formes. Je le reproduis ici, estimant qu'à ce stade Mgr d'Évreux doit s'expliquer ou du moins corriger de manière urgente cette violation des règles liturgiques :

Selon la volonté de Benoit XVI le rite romain possède deux formes de célébration :

- la forme dite « ordinaire » (le missel de Paul VI suite à la réforme liturgique issue du concile vatican II
- la forme dite « extraordinaire » (le missel de st Pie V ou du bienheureux Jean XXIII utilisé jusqu'au concile)

Chaque missel a un calendrier particulier, « un ordo » qui précise non seulement les dates des fêtes mais aussi les règles liturgiques à respecter.

La forme ordinaire introduit la notion de « dimanche du temps ordinaire » allant du dimanche après l'épiphanie jusqu'au mercredi des cendres et reprenant après la fête du saint sacrement jusqu'au 1er dimanche de l'avent. La couleur liturgique pour ce temps est le vert.

La forme extraordinaire (missel de saint Pie V) ignore ce temps ordinaire et parle de dimanche après l'Épiphanie ou de dimanche après la pentecôte (couleur liturgique verte).

Mais 70 jours avant Pâques, elle entre de le temps de la septuagésime (70 jours) puis de la sexagésime (60 jours) et de la quinquagésime (50 jours) pour arriver au mercredi des cendres et entrer dans la sainte quarantaine : le Carême. A partir de la septuagésime, la couleur liturgique est le violet.

Ce temps ménage une transition entre le temps de l'épiphanie et le carême. Pour reprendre saint Paul qui parle des coureurs du stade qui cherchent à remporter la victoire, il semble que la liturgie veuille nous dire attention ! C'est bientôt le carême alors : à vos marques, prêt, partez !

Et dans ce temps qui nous prépare à la pénitence, les chants de joie sont supprimés, Gloria et Alléluia qui est remplacé par le « Trait » ainsi appelé parce qu' à l'origine il était chanté sans être interrompu par une antienne ou un répons.

Loin d'être des détails de spécialistes, ces différences liturgiques expriment une attitude spirituelle différente et il est donc important de respecter les caractéristiques propres à chaque forme.

La messe dite de saint Pie V comporte beaucoup de rubriques (règles), elle ne s'improvise pas et il est donc nécessaire que le célébrant étudie, répète. La messe ne supporte pas l'à peu près.

La messe du dimanche 6 mars à 17 h est un véritable massacre de A à Z. Devant une telle désolation nous ne pouvons que dire notre indignation. Nous ne pouvons accepter !